

Billard 2030

Le billard en Belgique	3
Préambule	3
1879 – Le billard	3
1902 - Le Billard, journal spécial du jeu de billard	3
1906 - Le Billard Amateur, Organe mensuel des Académies et Clubs de Billard	3
1911 - De Biljart, Orgaan der Vlaamsche Liefhebbers	3
1914 - Het Biljart, Maandblad gewijd aan het Biljartspel – Mensuel consacré au jeu de billard	4
1925 - Le Billard, Organe officiel de la fédération Belge des amateurs de billard.....	4
1939 Billard-Match	4
1950 Het Biljart - Le Billard.....	4
1953 Brabant * Billard	5
1955 De Biljarter, Officieel Orgaan van het gewest Antwerpen	5
1957 - 1980 Billard sport	5
1960 – 1961 Biljartrevue	5
1966 – « De Boerinnekes »	5
1966 Biljart-Echo, uit de provincie Antwerpen	5
1980 - BILJART . BILLARD plus tard BILJART revue BILLARD	5
1980 – 1990 Biljart Billard	5
1989 – 2009 Biljart International.....	6
2011 De Biljart Ballen	6
2019 – 2020 Diamant	6
1906 FBB → FBB asbl → FRBB asbl	6
1906 Siège à Bruxelles (Laeken)	6
01/01/1932 FBB asbl	6
FRBB asbl	6
2000 FRBB asbl Siège à Louvain (Leuven) – statuts unilingues en NL	7
2017 FRBB asbl transfert du siège à Louvain (Leuven).....	7
2018 FRBB asbl traduction des statuts	7
40.000 → 2.500 1960 → 2020.....	8
2.500 ??? 1960 → 2020.....	8
Joueurs membres de clubs non affiliés à la FRBB.....	9
Billard ? Carambole, bouchons, pool (billard Américain), snooker.	9
Billard à bouchons	9
Snooker Association Francophone De Snooker (Rue Verte à Lobbes) RPR BE 0450.012.890	10
Billard Américain (Pool).....	10
Âge des joueurs	10
Jeunes, moins jeunes, +50, +65	10
Professionnel >< amateur >< récréatif	11

Les aspects financiers	13
Recettes	13
Dépenses	13
Options 2030	14
INTM & Interclubs	14
Mixte/Alexis.....	14
Option 0.....	15
Option 1.....	15
Option 2.....	16
Option 3 : le billard en Belgique francophone et région Bruxelloise.....	16
Adeps.....	17
Vlaanderen Sport - Adeps - FRBB	18
1975.....	18
2000.....	18
2009 - 2011.....	18
2013.....	18
2016 - 2018.....	18
2019 – 2020.....	18
2021 – 2030.....	19



Le billard en Belgique

Préambule

La royale fédération belge du billard ne disposant pas d'un local ou bureau, il n'existe pas d'endroit où peuvent être consultées les « archives » de notre sport.

Depuis 2013, à plusieurs reprises, j'ai proposé de digitaliser gratuitement les archives existantes, mais je n'ai jamais reçu de réponse à mon offre. En 2016, Théo Cornelis a fait, à son tour, la même proposition pour rester, lui aussi, sans réponse.

Pour néanmoins créer un aperçu historique, j'ai pu parcourir les archives du club anversois « De Deken ».

1879 – Le billard

Le plus ancien magazine de billard belge retrouvé a été publié à Bruxelles et date de 1879. L'influence de la France, d'où la "moutarde de billard" a été extraite, est évidente. Le jeu de billard sur table est né dans les cours françaises d'où il s'est répandu dans toute l'Europe et a trouvé son chemin vers les cafés, les salles de billard et les académies.

1902 - Le Billard, journal spécial du jeu de billard

Le tout premier numéro de ce magazine du 15 janvier 1902 a été publié à Bruxelles.

Les premiers numéros des magazines de billard belge, sont clairement sous l'influence de Paris. C'est surtout à Paris et en Amérique du Nord que le billard est populaire à cette époque. À la fin du XIXe siècle, on estimait à 100 000 le nombre de tables de billard en France. La photo de Maurice "Le Lion" Vignaux était imprimée en première page. Il était l'icône du billard en France et par extension en Europe. Vignaux est né à Frégouville, dans le sud de la France, en 1846. Sous la direction d'Ubassy, il est devenu un joueur de billard professionnel de haut niveau. Les joueurs professionnels comme Vignaux gagnaient beaucoup d'argent. **Jusqu'aux années 1960, il y avait une distinction entre les joueurs professionnels et les amateurs.** Vignaux a aussi régulièrement disputé des matchs en Amérique du Nord. En 1906, il abandonne son titre mondial à Paris au jeune Américain Willie Hoppe.

1906 - Le Billard Amateur, Organe mensuel des Académies et Clubs de Billard

Ce magazine de billard bruxellois est né au début de l'année 1906. Les clubs et les académies de billard poussaient comme des champignons.

1911 - De Biljart, Orgaan der Vlaamsche Liefhebbers

En 1911, le premier magazine de billard flamand est paru, imprimé à Sint-Amandsberg. Bien que le magazine n'en soit qu'à son 7e numéro en juin, il a dû adapter sa mise en page à un format allégé, car les recettes n'ont pas été à la hauteur des attentes: "Tout simplement parce que certains amateurs de billard ne nous ont pas apporté le soutien moral et matériel dont nous avons besoin. Nous n'avons pas à enquêter sur la cause de cette indifférence. Il semblera familier à Bart Van Reeth de De Biljartballen, et à de nombreux autres éditeurs de magazines de billard. **La publication de magazines de billard en Belgique est souvent une histoire difficile sur le plan financier.**

1914 - Het Biljart, Maandblad gewijd aan het Biljartspel – Mensuel consacré au jeu de billard
Mars 1914, 1er volume n°1, imprimé à Berchem (Anvers) à la veille de la Première Guerre mondiale. Le match a été joué dans la Breidelstraat à Anvers. Cette entreprise était encore dirigée par les parents de Gaston De Doncker, qui allait lui-même remporter un titre mondial dans le 71/2 à Ostende en 1932. De Doncker et Marcel Van Leemput (°1906), qui a construit une carrière professionnelle de billard, étaient de bons amis. Les parents de Van Leemput possédaient également un pub, avec une petite table de billard, à Borgerhout.

1925 - Le Billard, Organe officiel de la fédération Belge des amateurs de billard

Il semble que ce fut le premier magazine fédéral. Theo Moons et Gustave Van Belle qui, tous deux, remporteront plusieurs titres belges et mondiaux avec les amateurs paraissent en photo. Tous deux ont excellé dans les disciplines cadres. Van Belle a brillé à plusieurs reprises dans la discipline 71/2 et il s'est également tenu sur la plus haute plate-forme une fois dans le pentathlon. Les disciplines cadres ont été inventées pour rendre plus difficile la mise en place de grandes séries, et pour les spectateurs parfois fastidieuses, comme dans le jeu libre. C'est pourquoi le cadre 71/2 avec seulement 6 sections a été créé, car dans le cadre 45/2 et plus tard 47/2, les acteurs étaient de plus en plus capables de faire de grandes séries. Ils ne savaient pas qu'un jour un Frédéric Caudron apparaîtrait sur la scène, qui ferait une promenade de santé du cadre 47/1. Mais jusqu'à présent, il n'y a pas un seul joueur qui l'imite.

1939 Billard-Match

Le magazine a dû voir le jour dans les années 1939 -1940. Il était en grande partie rédigé en français, mais il y avait aussi une section "Billard à Anvers" et "Billard en Flandre" rédigée en néerlandais. Louis Druart, du club de billard De Boerinnekens, a écrit pour le cahier d'Anvers. L'exemplaire le plus récent de ce numéro dans la collection est le numéro 40 d'octobre 1948 avec une photo de Louis Van Laere, le fabricant de billard, en première page.

Le sous-titre - Revue Mensuelle Belge (Billard, Bridge, Echecs) indique que les échecs et le bridge ont également été couverts, mais dans une moindre mesure. Prix de vente du magazine : 10 francs (0,25 €).

Plus loin dans le sous-titre : Organe officiel de la "Fédération Royale Belge de Billard - Amateurs", affiliée au "Comité National d'Éducation Physique - Comité Olympique Belge", et à l'"Union Internationale des Fédérations d'Amateurs de Billard". **Le billard, tel qu'il était pratiqué dans nos régions à l'époque, était un sport amateur. Aux États-Unis et en France, notamment à Paris, on jouait au billard professionnel.** Tout au long de l'histoire du billard, l'argent a toujours été un élément important.

1950 Het Biljart - Le Billard

Et puis le 15 septembre 1950, un journal de billard bilingue "Het Biljart - Le Billard" est publié par Roger Wuytack à Gand. Il paraît une ou deux fois par mois au prix de vente de 85 francs (2 €) pour un abonnement d'un an. Sur un côté du journal, on trouve "Het Biljart", sur l'autre côté tourné à 180° "Le Billard". Le format du journal est légèrement plus grand que le format A3. Le dernier exemplaire de la collection date de mars 1952.

Les épigones de l'époque dont le journal a surtout parlé sont René Vingerhoedt et Clement Van Hassel. Il s'agit également de joueurs en devenir comme Emile Wafflard et Laurent Boulanger ou de champions internationaux comme le Néerlandais van de Pol. L'actualité régionale a également été abordée, avec notamment un article sur John Merckaert.

1953 Brabant * Billard

Des magazines de billard régionaux sont également apparus sur le marché, comme le Brabant français * Billard lancé en 1953, qui traite principalement de ce qui se passe à Bruxelles et dans ses environs dans le monde du billard. Les premières copies ont été réalisées au pochoir. L'exemplaire "le plus jeune" de la collection date du 1er décembre 1956, la 4e année. Dans ce mensuel paraissent régulièrement quelques personnages du livre de Marcel Van Leemput, les "100 Sérétotypes". Et où trouveriez-vous de la publicité pour Gueuze et Kriekenlambic ? Et qui a entendu parler du magasin de billard H. Basile dans la rue du Brabant au 115 ?

1955 De Biljarter, Officieel Orgaan van het gewest Antwerpen

Bien sûr, les Anversois ne pouvaient rester derrière les Bruxellois.

1957 - 1980 Billard sport

Ce magazine bilingue devait durer près de 24 ans, de janvier 1957 à juillet 1980. Dans le numéro 29 de janvier 1962, avec la photo de Jos Vervest en couverture, *Biljart a été ajouté au titre. Plus de 225 exemplaires ont été publiés.

1960 – 1961 Biljartrevue

Chaque édition paraissait en une couleur différente.

1966 – « De Boerinnekes »

Revue mensuelle du club de billard anversois "De Boerinnekens". Il s'agissait de magazines au pochoir à usage interne, dans lesquels les résultats étaient mentionnés, les directives pour les prochains championnats comme le Pentathlon, des articles sur de nouveaux joueurs comme Tony Schrauwen et plusieurs autres choses. Cette initiative est morte de froid après 3 ans en raison de la quantité de travail qu'elle a nécessité.

1966 Biljart-Echo, uit de provincie Antwerpen

Cette publication, qui durera 6 ans, est éditée par Julien Van den Berge d'Edegem, également actif au sein de l'Union belge de billard et directeur sportif de la CEB de 1971 à 1978. Ce magazine a également connu le succès en dehors d'Anvers et la raison de son arrêt dans le dernier numéro 30, a été décrite de façon assez énigmatique par Julien. Il est possible qu'avec le succès grandissant, il soit tombé trop dans l'eau du magazine de l'Union nationale en termes de contenu et de publicité.

1980 - BILJART . BILLARD plus tard BILJART revue BILLARD

La poursuite des magazines publiés précédemment. La FBB avait encore les rênes en mains, et avait apparemment suffisamment de membres et de ressources pour publier son propre magazine de billard. **A cette époque, on enviait déjà les voisins mieux organisés du nord, qui avaient mis en place un service administratif avec 4 employés permanents.**

1980 – 1990 Biljart Billard

En décembre 1980, le magazine 'Billard – Biljart Sport' a fusionné avec le magazine Billard et se poursuivra jusqu'en août 1990.

Sur la photo du premier exemplaire Laurent Boulanger, le géant liégeois qui connaissait tous les tenants et aboutissants du billard et qui allait donner de la couleur au billard en Belgique. Laurent est devenu champion du monde en cadre 71/2 à Oberhausen, en Allemagne, en octobre 1962.

Laurent est également un fervent amateur de cartes et se rend régulièrement à Maastricht pour jouer aux cartes pour de l'argent.

1989 – 2009 Biljart International

En février 1989, Rob van der Steen a fondé Biljart International avec le soutien financier de Jan Lettani de Minolta. Rob avait déjà gagné ses galons de journaliste sportif dans le monde de la presse écrite et de rédacteur en chef du magazine de billard de la fédération belge de billard. En tant que journaliste pour De Nieuwe Gazet et Het Laatste Nieuws, il a écrit de nombreux articles sur le billard, le football et le cyclisme.

Biljart International a publié 853 exemplaires.

2011 De Biljart Ballen

En septembre 2011, la nouvelle édition flamande de De Biljart Ballen comble le vide laissé par Biljart International. Soutenu par l'éditeur Duo Print à Waalwijk, Bart Van Reeth prend en charge la rédaction du nouveau magazine.

De Biljart Ballen est un magazine gratuit distribué à tous les clubs de billard. Le magazine dépend financièrement à 100 % de la bonne volonté des annonceurs.

Sachant que le marché du billard flamand est plus petit que celui des Pays-Bas, on sait que les initiateurs n'ont pas la tâche facile.

2019 – 2020 Diamant

Soucieux de combler la lacune créée par l'absence de magazine francophone, l'asbl Cœur&Billes, créée en 2017 lance un magazine numérique « Diamant ».

Les réactions sont très enthousiastes, mais trop peu nombreuses pour persévérer, d'autant plus que les menaces de la part de la FRBB à l'égard de l'éditeur responsable sont démotivantes.

1906 FBB → FBB asbl → FRBB asbl

1906 Siège à Bruxelles (Laeken)

La fédération belge du billard a été créée en 1906.

A cette époque, Bruxelles était le centre nerveux de cette fédération et de ce sport.

Bruxelles comptait à cette époque plus de dix constructeurs de billards.

Dans les années 1950-1960, Bruxelles comptait plus d'une centaine de clubs, tandis que la fédération comptait plus de 30.000 adhérents.

01/01/1932 FBB asbl

Depuis le 01 janvier 1932, l'association est transformée en « asbl » conformément aux dispositions de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes. (Remplacée entretemps par la loi du 23 mars 2019 : Code des sociétés et associations.

FRBB asbl

Pour commémorer les 50 ans d'existence, la fédération s'est vue attribuer le titre de « Royale ».

2000 FRBB asbl Siège à Louvain (Leuven) – statuts unilingues en NL

Le Moniteur Belge du 09 novembre 2000 publie les « nouveaux » statuts, en ce compris le transfert du siège vers Louvain. (Martelarenplein 13).

Les statuts seront modifiés ensuite en 2001, 2007 et 2017.

Ces statuts étant « contraires » aux dispositions légales dans plusieurs de leurs dispositions, une révision a été faite par l'auteur de la présente en 2017. Cette révision comprenait, de bien entendu, une traduction...

2017 FRBB asbl transfert du siège à Louvain (Leuven)

Le Moniteur du 27 juillet 2017 publie les statuts révisés, de même que le transfert du siège vers Louvain. (Martelarenplein 1).

2018 FRBB asbl traduction des statuts

Le Moniteur du 18 septembre 2018 publie la traduction les statuts révisés

40.000 → 2.500 1960 → 2020

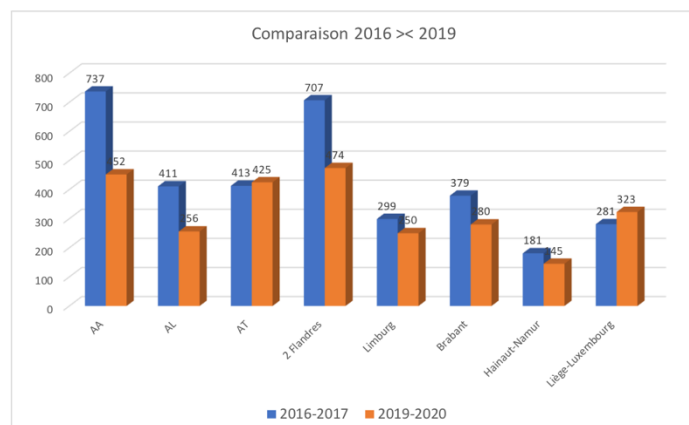
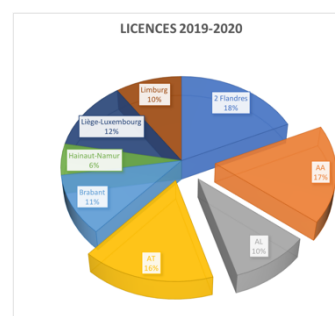
Rien n'a changé... Il y avait autrefois, autant qu'aujourd'hui des joueurs compétitifs et des joueurs purement récréatifs (surtout le dimanche après la messe...)

L'ancien président et l'ancien secrétaire du Brabant, hélas décédés entre-temps, m'avaient confié leurs observations statistiques faisant mention de près de 40.000 joueurs 'licenciés' fin des années 1950/début des années 1960 et de plus de 1.000 clubs, dont une centaine dans les 19 communes Bruxelloises.

Il est certain que la société a changé. De plus en plus rares sont ceux qui quittent l'église pour se rendre au bistrot en face pour une partie de billard ou de cartes.

Accusons l'interdiction de la cigarette et de la consommation d'alcool, la naissance de l'ordinateur et d'internet, le prix des loyers et des consommations ou encore la flambée des prix du matériel et des cotisations fédérales pour nous consoler à constater qu'il reste à peine 2.500 joueurs « licenciés » et moins de 150 clubs

		Licences actives 2018	Clubs
2 Flandres		474	33
AA	Anvers	452	20
AL		256	14
AT		425	19
Brabant		280	14
Hainaut-Namur		145	9
Liège-Luxembourg		323	20
Limburg		250	14
		2605	143



Les données pour les deux districts du 'Brabant' sont des estimations par déductions des résultats des compétitions publiés par ce régions.

Les données pour les trois districts Anversois sont basées sur l'Assemblée Générale Statutaire 2021 et tiennent compte du désistement « global » des joueurs ADSL 2000.

Les données pour les 2 Flandres sont déduites des publications par le directeur sportif régional.

A remarquer que pour certaines régions il est impossible de différencier les licences appelées « grandes cartes » des « petites cartes ».

Sources :

<http://www.hainaut-namur.be/page13.html>

<http://www.frbb-liege-lux.be/Clubs/Liste>

<https://www.kbbb-frbb-brabant.be/nl/onze-clubs-fr>

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1FWTWKI5OeTKellhdFJM1igrfrPHpzUaQb17k4e82NU/edit?pli=1#gid=1097184621>

2.500 ??? 1960 → 2020

S'il faut prendre en considération le nombre de joueurs « avec licence », il faut s'interroger aussi sur les 'amateurs' sans licence...

A en juger par le(s) site(s) Internet de quelques clubs, moins de deux tiers des joueurs de clubs participent aux compétitions organisées par la FRBB, ses régions et districts.

Les principales raisons pour lesquelles ces joueurs n'adhèrent pas à la FRBB :

- le prix de la cotisation >< nombre de matchs à jouer
- les prix à gagner
- les horaires (soirées, weekends...)
- les plannings (qualification → 1/8 → finale) et leurs influences sur la vie familiale
- les distances
-

2.500 + 33% → 3.300

Joueurs membres de clubs non affiliés à la FRBB

Si la FRBB compte actuellement 143 clubs représentant +/- 2.350 joueurs avec licence (source : budget FRBB 2020-2021), cela ne signifie nullement que ces chiffres soient représentatifs pour le « sport » du billard en soi.

En effet, plusieurs « associations » de clubs organisent des compétitions en dehors de la FRBB.

J'ai pu tracer les données ci-dessous publiées pour la saison 2020 :

Association	Province	Clubs	Joueurs
VBBL	Limburg	15	247
KNLBB	Limburg	20	346
KLBB	Limburg	26	442
Klein-Brabant	Antwerpen	20	500
Sint-Niklaas	Oost-Vlaanderen	4	100
ADL2000	Antwerpen	25	700
CSIFIP	Bruxelles	7	85
Intergilden	West-Vlaanderen	5	82
ABV	Antwerpen	5	71
Mandel en Leie	West-Vlaanderen	7	106
TDL	Antwerpen	8	256
Total		142	2935

Il s'agit ici des joueurs pour lesquels des résultats de matchs sont publiés. Il n'est bien sûr pas exclu que certains de ces joueurs soient en même temps membres de clubs affiliés à la FRBB.

Luc et Renata Verhoeven, (usine de billards Verhoeven) estiment le nombre de joueurs en Belgique à près de 9.000 en 2020.

Les effets de Covid-19 sont imprévisibles, mais tout porte à croire que le nombre de désaffectations pourrait être important.

Billard ? Carambole, bouchons, pool (billard Américain), snooker.

The World Confederation of Billiards Sports

La Confédération mondiale des sports de billard est l'organisation qui représente trois des sports que sont le pool (billard Américain), le carambole et le snooker.

Billard à bouchons

Depuis quelques années, le billard à bouchon connaît un franc succès tant en Flandre qu'en Wallonie.

Chez les hommes comme chez les dames, ce sport attire de nombreux jeunes.
Benny Ceulemans, champion de Belgique à maintes reprises, a un statut de semi-professionnel depuis 1997. De 1993 à 2001 il en était de même pour Nancy Claessens.
Fédération Wallonne de billard à bouchon asbl (Rue des alliés 9 à Roux) RPR BE0834 928 785

Snooker

Association Francophone De Snooker (Rue Verte à Lobbes) RPR BE 0450.012.890

Billard Américain (Pool)

Je n'ai pas trouvé de fédération du billard Américain en Wallonie.

Une tentative de concertations entre les différents « sports » du billard a existé en Belgique. En sa qualité de président de la FRBB asbl, Reginald Depoorter s'est désintéressé de cette initiative. Elle existerait encore (sur papier), mais n'a plus aucune activité ni initiative.

Âge des joueurs

Incontestablement, la moyenne d'âge des joueurs de carambole fait partie des soucis majeurs de ce sport.

D'une part, le « carambole » est un sport qui demande beaucoup de répétitions et d'entraînements et qui n'attire guère de jeunes.

Les sommes mises à disposition par la FRBB ne sont pas de nature à inciter les jeunes, ni les moins jeunes d'ailleurs.

- Finales régionales individuelles: € 22,50 par joueur (avec un maximum de € 90,00) - Minimum 3 joueurs
- Finales nationales individuelles: € 75,00 pour le vainqueur, € 60,00 pour tous les autres participants.
- 3 Finales individuelles jeunesse : €60,00 pour le vainqueur, €40,00 pour tous les autres participants.
- Disciplines organisées immédiatement au niveau national: €20

Pour une finale nationale, il n'est pas rare de devoir se déplacer plus d'une fois. Imaginons le jeune qui doit faire appel à ses parents pour son transport... Les 60 (70)€ ne couvrent pas les frais des déplacements et consommations...

Comparons : Ben Mertens, joueur de snooker, âgé de 16 ans vient de participer à un tournoi de snooker avec 440.000 € de prix... Ayant atteint de le second tour du tournoi Shoot Out à Milton Keynes, il emporte près de 10.000 €...

« Notre » champion de Belgique (3 bandes, libre, bande, artistique...) se voit attribuer entre 600 et 800€.
« Notre » champion jeunesse s'enrichit de 60€ / 80€

Reconnaissons qu'il n'y a aucun encouragement financier qui pourrait inciter un jeune vers le carambole...

Jeunes, moins jeunes, +50, +65

Le billard, peu importe qu'on le considère comme sport à part entière ou comme jeu de bistrot, peut se pratiquer jusqu'à un âge avancé.

Raymond Ceulemans n'est franchement pas le seul qui à l'âge de 83 ans se défend encore au plus haut niveau.

Il faudra clairement définir les objectifs et les priorités, de même que les caractéristiques déterminantes de chaque tranche d'âge.

- disponibilité
- moyens
- autonomie

- motivation
-

Professionnel >< amateur >< récréatif

L'UMB, (l'Union Mondiale du Billard) organise en cette époque de crise Corona des « challenges » accessibles exclusivement sur invitation. Seuls les joueurs professionnels y sont admis.

Si nous observons le classement des joueurs, nous constatons que très peu de compatriotes s'y trouvent encore :

- 4 Eddy Merckx
- 20 Roland Forthomme
- 49 Peter Ceulemans
- 67 Peter De Backer
- 94 Jozef Philipoom
- 146 Wesley De Jaeger

Eddy Merckx est, à ma connaissance, dans cette liste, le seul joueur à vivre de son sport.

Il faut savoir toutefois que Frédéric Caudron et Eddy Leppens ont été exclus de l'UMB pour avoir rejoint la PBA depuis 2018.

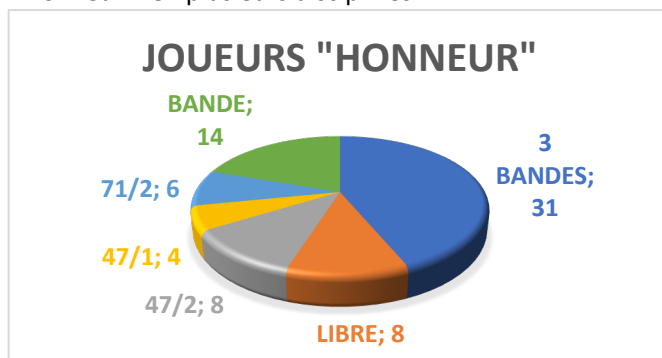
En résumé,

- 3 joueurs belges vivent de leur sport à 100%
- Une bonne vingtaine d'autres joueurs combinent leurs activités professionnelles ou indépendantes avec le jeu en Belgique et un sponsoring par leur club, le cas échéant en Hollande, Allemagne, France, Portugal, Danemark...

A remarquer que tous ces joueurs pratiquent les 3 bandes, et que le seul joueur à gagner (trop peu) d'argent avec les disciplines classiques est Patrick Niessen.

Semi-professionnels / « honneur » / Excellence...

Sur base de leurs résultats (dans les championnats de Belgique et les championnats internationaux) 52 joueurs sont considérés comme « honneur ». Dans les disciplines dites « classiques », une dizaine sont « honneur » en plusieurs disciplines.



Nous pourrions nous inspirer des catégories supérieures INTM.

127 joueurs en catégories 50 ou 60, dont 35 non-Belges.

Joueurs INTM 2020-2021		Catégorie								
Nationalité		15	18	22	27	34	42	50	60	Soit au total
BE		111	114	191	234	164	119	59	33	1025
D		1				1			1	3
DU									2	2
FR		1		2	2	3	2	1	3	14
ITL			1	1		1				3
KOR						1				1
N									3	3
NL		2	5	5	8	9	16	12	13	70
Port.					1					1
SP		1								1
TU		1		1						2
Soit au total		117	120	200	245	179	137	72	55	1125

Source : <http://nidm.kbbb-frbb.eu/>

BTS asbl

Jusqu'en 2019, les joueurs « honneur » et « excellence » en 3bandes s'étaient organisés en a.s.b.l. Les compétitions visaient à créer une classification (ranking).

Entre-temps, la FRBB a mis fin à la collaboration avec cette structure, sans mettre en place pour autant une alternative pour ces joueurs.

Amateurs

Certains amateurs, ne pratiquant que l'une ou l'autre discipline classique, sans pour autant participer aux compétitions de type INTM, Mixte, Alexis, payent leur cotisation annuelle (licence) en risquant ne jouer qu'un nombre très limité de rencontres.

Tournois

Dans quelques régions les amateurs peuvent participer à des tournois ne donnant pas accès à un titre de champion régional, provincial, national... mais honorés de prix variant de 150€ à 500€ (selon la discipline).

Tantôt ces tournois sont ouverts aux joueurs non-membres de clubs affiliés à la FRBB, tantôt ils sont ouverts aux membres du club organisateur et aux membres des autres clubs affiliés à la FRBB.

Depuis 2020, la KNBB (fédération Néerlandaise du billard) encourage les clubs, même les clubs non affiliés à la KNBB, à organiser des « tournois » locaux les après-midis. Il est difficile d'en apprécier les succès en cette période de Covid-19. Cette initiative vise à promouvoir le caractère « social » de notre sport.

Les aspects financiers

Recettes

Sur base du budget 2020/2021, les recettes se présentent +/- comme suit :

Assurances clubs	3.750,00 €	2%
Licences joueurs	140.685,00 €	75%
Licences honneur	7.230,00 €	4%
Compétitions	10.197,50 €	5%
Forfaits	1.850,00 €	1%
Sponsoring	25.000,00 €	13%
	188.712,50 €	100%

Les joueurs « honneur » payent la cotisation de 60€, majorée de 50€ pour les 3B, de 37€ pour les autres disciplines.

Dépenses

Dépenses		
Frais généraux	20.000,00 €	11%
Joueurs "honneur"	59.000,00 €	33%
Relevé des "oublis"	24.000,00 €	14%
INTM	4.000,00 €	2%
Finales nationales	18.000,00 €	10%
Finales régionales	14.000,00 €	8%
Coupe de Belgique	7.000,00 €	4%
Coupe des régions	11.000,00 €	6%
Alexis/Mixte	1.000,00 €	1%
Régions	11.000,00 €	6%
Jeunesse	8.000,00 €	5%
	177.000,00 €	100%

Honneur

	Licences	Cotisations	Dépenses
Honneur	71	7.230,00 €	83.000,00 €
Total	2350	140.685,00 €	177.000,00 €
	3%	5%	47%

Options 2030

INTM & Interclubs

INTM : Voici les équipes et clubs engagés dans la compétition INTM. Les équipes étant composées de 4 joueurs, cette compétition s'adresse à 48 joueurs « Wallons » + réserves.

Remarque : les joueurs du club mouscronnois 'Risquons tout' sont intégrés à la région des 2 Flandres.

Division	Nbr équipes	Equipes Nr-H LL	Equipes Nr-H LL	Equipes Nr-H LL	Equipes Nr-H LL
div 1	12				
div 2a	12	BC Herstalien			
div2b	12	BC Herstalien			
div3a	12				
div3b	12	B Welkenraedt	RBC Disonais	BC Herstalien 3	Bc Herstalien 4
dic3c	12				
div3d	12	Charleroi Sud1	(Risquons Tout 1)		
div4a	11				
div4b	11				
div4c	10	BC Herstalien 5			
dic4d	11				
div4e	11	BC Nivellois 1	AC Charleroi Sud 2	BC Tournai 1	
div4f	11				
	149		7 Liège-Luxembourg		
			4 Hainaut (Risquons Tout)		
			1 Brabant Wallon (Nivelles)		
	596				

Mixte/Alexis

15 équipes représentant 5 clubs sont engagées dans les compétitions Mixte/Alexis. Les équipes étant composées de 3 joueurs, cette compétition s'adresse à 45 joueurs « Wallons » + réserves.

Mixte / Alexis	Région	nbre participants	Clubs
	A	12	
	LL	6	
	BT	9	he40 he41 ho28
	H-Nr	9	
	Lbg	6	III91 IIn24
	2FL	21	
	total	63	

En analysant les différentes options, il m'a semblé important de mesurer l'importance des compétitions « par équipe ».

Option 0

La première option pourrait être le maintien de la situation actuelle et de laisser venir le temps...

Les optimistes prétendront que d'autres régions prendront des initiatives étant donné qu'elles sont, au même titre que Namur-Hainaut, « victimes » de la gabegie de la FRBB et de son conseil d'administration. Une « grève » n'a de sens que dans la mesure où elle serait soutenue par plusieurs régions. Avec ses 9 clubs et 145 joueurs la région ne fait pas le poids pour être d'influence sur la FRBB.

Tôt ou tard, la disproportion entre les coûts et les cotisations des joueurs « honneur » devra être reconsidérée. Ne perdons pas de vue l'âge « moyen » des joueurs actuels, et le nombre de joueurs affiliés ayant déjà atteint l'âge de 70 ans. Combien d'entre eux-ci se préoccupent de l'avenir du « billard 2030 » ?

Option 1

Une seconde option pourrait être la déclaration d'indépendance de la région Namur-Hainaut.

La question se pose de savoir si cette option est financièrement et techniquement réalisable avec les 9 clubs et 145 joueurs affiliés ? Plus haut, j'ai déjà fait état du fait que +/- 33% des membres des clubs ne détiennent pas de licence FRBB.

Comme expliqué ci-avant, il existe plusieurs associations de clubs non-affiliés à la FRBB :

Association	Province	Clubs	Joueurs	Clubs2	Joueurs3	Clubs3	Joueurs4
VBBL	Limburg					15	247
KNLBB	Limburg					20	346
KLBB	Limburg					26	442
Klein-Brabant	Antwerpen	20	500				
Sint-Niklaas	Oost-Vlaanderen	4	100				
ADL2000	Antwerpen			25	700		
CSIFIP	Bruxelles	7	85				
Intergilden	West-Vlaanderen	5	82				
ABV	Antwerpen	5	71				
Mandel en Leie	West-Vlaanderen	7	106				
TDL	Antwerpen			8	256		
Total		48	944	33	956	61	1035

	exclusivement 3B
	3B + autres disciplines
	Libre + bande

Les cotisations varient de 0 à 35 €.

A remarquer que ces 3 associations Limbourgeoises regroupent plus de 1000 joueurs contre quelque 250 jours pour la région Limbourg de la FRBB....

Les considérations budgétaires sont fonction des options retenues quant aux prix à octroyer aux vainqueurs etc...

Option 2

Une troisième option pourrait consister à organiser tous les championnats individuels au niveau de la région, et de n'affilier à la FRBB que les joueurs intervenant dans les compétitions de type INTM, Alexis, Mixte...

Comme expliqué ci-avant, il s'agit ici de +- 65 joueurs (réserves compris).
La formule me paraît tellement complexe qu'elle n'est sans doute pas réalisable ?

Option 3 : le billard en Belgique francophone et région Bruxelloise

	Licences actives 2018	Clubs
2 Flandres	474	33
AA	452	20
AL	256	14
AT	425	19
Brabant	280	14
Hainaut-Namur	145	9
Liège-Luxembourg	323	20
Limburg	250	14
	2605	143

Outre les clubs repris dans ce tableau, il y a lieu d'ajouter 3 autres clubs directement concernés :

- 1 club (Léopold) à Bruxelles
- 1 club dans la Brabant Wallon (Wavre)
- 1 club dans le Hainaut (Risquons-Tout)

Option 3 en phase initiale

Il doit être possible d'imaginer une phase d'initiation visant à organiser une formule de compétition francophone.

Option 3 en phase finale

L'objectif final est en effet de créer une a.s.b.l. de billard « francophone » qui pourrait être agréée par l'Adeps.

Option 3 – 2030

La création d'une a.s.b.l. de billard « francophone » suppose que du côté de la Flandre une même structure soit mise en place.

Décret portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté française D. 03-05-2019 M.B. 07-10-2019

!!!

Article 21 - 17° veille à ce que la structure nationale dont elle est, le cas échéant, partie composante soit organisée sur le plan de ses instances de décision et de gestion d'un nombre égal d'élus issus des fédérations ou associations communautaires.

Article 22. - Le Gouvernement peut reconnaître une fédération sportive pour autant qu'elle:

1° interdit à ses cercles l'affiliation à une autre fédération ou association reconnue gérant, totalement ou partiellement, une même discipline sportive ou une discipline sportive similaire, à l'exception de la fédération sportive handisport et de l'association sportive handisport de loisir;

2° compte au moins, *au moment de l'introduction de leur demande de reconnaissance et pendant toute la durée de celle-ci*, 250 sportifs;

3° s'engage à communiquer annuellement à l'Administration, sous la forme et les conditions que le Gouvernement détermine, le nombre de leurs sportifs différenciés par âge et par sexe.

Le Gouvernement ne peut reconnaître qu'une seule fédération sportive par discipline sportive ou groupe de disciplines sportives similaires.

Article 23. - Le Gouvernement peut reconnaître une fédération sportive handisport...

Article 24. - § 1er. Le Gouvernement peut reconnaître une fédération sportive non compétitive pour autant qu'elle:

1° interdit à ses cercles l'affiliation à une autre fédération ou association reconnue gérant, totalement ou partiellement, une même discipline sportive ou une discipline sportive similaire à l'exception de la fédération sportive handisport et de l'association sportive handisport de loisir;

2° compte au moins, au moment de l'introduction de leur demande de reconnaissance et pendant toute la durée de celle-ci, **1000 sportifs**;

3° s'engage à communiquer annuellement à l'Administration, sous la forme et les conditions que le Gouvernement détermine, le nombre de leurs sportifs différenciés par âge et par sexe.

§ 2. Le Gouvernement ne peut reconnaître qu'une seule fédération sportive non compétitive par discipline sportive ou groupe de disciplines sportives similaires, pour autant qu'une fédération sportive ne soit pas reconnue en application de l'article 22 pour la même discipline.

Vlaanderen Sport - Adeps - FRBB

1975

Stefan Buyle (Esbee) était, à cette époque où étaient « officialisées » les provinces du Brabant Flamand et du Brabant Wallon, fonctionnaire auprès du Bloso (prédécesseur de Sport Vlaanderen et alter ego de l'Adeps).

Lors d'une réunion au cabinet du Ministre des Sports (Flamand) il a été proposé à la FRBB une subvention de l'ordre de 2 millions de francs.

Cette offre a été rejetée par le président de l'époque...

2000

Un mouvement anversois proposait la création de deux « ailes » au sein de la FRBB.

Leslie Menheer faisait partie de ce mouvement et s'était porté candidat à la présidence de la FRBB.

Réginald Depoorter, alors président de la FRBB, s'est opposé à cette candidature et dès lors à l'initiative.

2009 - 2011

A l'initiative de Pierre Cornelissen (alors président de BTS – l'association des joueurs 'honneur') est créée une association « Vlaamse BiljartLiga – Ligue Flamande du Billard ».

Cette association rencontre un réel succès, aussi auprès des clubs et associations de clubs non-membres de la FRBB. Elle représente ainsi 10.000 joueurs de billard 'carambole'.

Le Ministre Muyters (sports) accorde en 2009 une agrégation à condition que soit créée en Wallonie (et Bruxelles) un équivalent francophone.

En 2011, Pierre Cornelissen et Jean-Marie Gesché (alors secrétaire de BTS et de la VBL) invitent les délégués des régions francophones à une réunion de concertation à Nivelles.

Cette invitation est rejetée par les dirigeants de Namur-Hainaut :

Après une vaste introduction par Mr. Theo Cornelis (vice-président) un vote a été organisé (maximum de 27 votes présents), dont 12 votes ont été attribués à l'arrêt des pourparlers, et 15 votes à des pourparlers restructurés. Il a donc été décidé de continuer les pourparlers avec la VBL, toutefois en tenant compte de la condition que la VBL doit formuler une proposition plus concrète, qui pourra servir comme base pour des discussions en groupes de travail.

3. Le fait d'inclure dans votre invitation des membres de notre région qui ne font pas partie des instances dirigeantes du Hainaut-Namur nous paraît inacceptable car nous ne comprenons pas votre choix d'une sélection basée sur on ne sait quel critère????

Ce refus engendre le retrait de l'agrégation de la VBL par le Ministre Muyters en 2013.

2013

Kris Bostoën a écrit plusieurs courriers à Réginald Depoorter, lui proposant d'analyser les avantages et inconvénients d'une restructuration de la FRBB.

Jamais il n'a reçu de réponse...

2016 - 2018

Par 28 sur 33 voix « pour », l'assemblée générale (février 2016) de la FRBB ordonne au conseil d'administration la création d'un groupe de travail chargé d'analyser les possibilités et modalités de création de deux « ailes ».

Après plusieurs rappels et même menaces par la région d'Anvers, finalement le conseil d'administration crée un groupe de travail composé de Guy De Win (alors vice-président), Robert Monnissen et Françoise Docquier.

Alors que jamais un rapport d'activités de ce groupe de travail n'a été communiqué aux membres effectifs ou aux membres du conseil de direction, Guy De Win déclare lors de l'assemblée générale 2018 que la FRBB n'a aucun intérêt à créer deux ailes.

2019 – 2020

L'assemblée générale de la région d'Anvers 2020 prend en considération la désaffiliation de la FRBB et la création d'une association 'Flamande'.

Interrogé par la région d'Anvers, le président de la FRBB explique que la création de deux ailes est définitivement et irrévocablement refusée par « les Wallons ».

En raison de la crise Covid-19, le conseil d'administration de la région d'Anvers tient cette demande en suspens.

2021 – 2030

L'analyse des options devrait être enrichie de propositions budgétaires, de préférence Sous forme de scénarios Excel